



Extrait du registre des délibérations
Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 9 septembre 2014
Compte rendu affiché le : 15 septembre 2014
Date de la convocation : 28 août 2014

Nombre de délégués :	34	Nombre de délégués concernés :	24
En exercice :	34	En exercice :	24
Présents :	26	Présents :	18
Votants :	26	Votants :	18

Présents: CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Mme Janvier C, Lebreton L, Charbonnier A.
CCFL : Mrs Gonon P, Rousset L, Bonnier D, Thizy B et Bouchut S
CCHL: Avenier J P, Duboeuf P, Moralès P, Murigneux P, Villard P, Ferlay M
SEM : Gandilhon M SIE A : Vincent G
Autres communes : Viricel A, Blanchon P F, Barcet S, Reynard R, Jacquet A, Rousset E, Pral C, Dumas C, Gonon P

Excusés : Dubois G, Charbonnier G, Thizy G, Deshayes S, Laffont J, Thizy G, Bussière L

Secrétaire de séance : Duboeuf P

N°509 Objet : Demande de subventions poste technicienne de rivière pour 2015

Monsieur le Président présente le budget prévisionnel pour 2015 concernant le poste de technicienne rivière occupée ce jour par Emilie DUFAUX.

Dans le cadre de l'avenant de prolongation du deuxième contrat de rivière, afin de poursuivre les actions entreprises et mettre en œuvre le nouveau plan de gestion sur le bassin de la Coise, monsieur le président explique que le Conseil Régional Rhône Alpes et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne apportent leur soutien financier pour ce poste de technicienne.

Monsieur le Président demande l'autorisation aux membres du comité syndical pour solliciter l'aide financière de la Région Rhône Alpes et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour l'année 2015.

- ✓ Pour l'Agence Loire Bretagne sur la base d'un budget prévisionnel qui fait apparaître un montant de dépenses de 56 300 € comprenant le salaire et les charges sociales et les frais de fonctionnement.
- ✓ Pour la Région Rhône Alpes sur la base d'un budget prévisionnel qui fait apparaître un montant de 62 700 € (dont 25% de frais de secrétariat).

Où cet exposé, les membres du comité syndical autorisent le Président à solliciter les aides financières de la Région Rhône Alpes et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour l'année 2015 pour le technicienne rivière sur les bases des prévisionnels présentés ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents
Copie conforme au registre

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20140909-709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/09/2014

Fait à Saint Galmier
Le 10 septembre 2014
Le Président
Jean Yves Charbonnier